

Laurent Grandguillaume : "On ne parle jamais des Roms qui réussissent !"

Le député de Côte-d'Or Laurent Grandguillaume a présenté, la première semaine de novembre 2013, un [rapport sur l'immigration, l'asile et l'intégration](#) dans le cadre de son travail parlementaire au sein de la commission des Finances de l'Assemblée nationale. "Ces thématiques, qui font l'objet de nombreuses polémiques, méritent un travail précis et des propositions plutôt que des postures", a estimé l'élu.

Pour en savoir plus sur une question incontournable en Bourgogne, Le Miroir a rencontré un député "pragmatique et humaniste".

[do action="question"]Laurent Grandguillaume, bonjour. Qu'est-ce qui a motivé la réalisation de cet important rapport sur l'immigration ?[/do]

Les questions d'immigration, d'asile et d'intégration m'ont toujours intéressé et depuis longtemps. D'autant qu'à Dijon, nous sommes déjà confrontés à une situation difficile. Plutôt que d'être dans la polémique, comme c'est souvent le cas sur ces sujets - vous voyez bien qu'à chaque élection il y a surenchère - je me suis dit que j'allais travailler sur cette question là de manière rigoureuse, auditionner largement, et dresser un rapport chaque année pour émettre des propositions.

Je suis donc allé visiter un centre de rétention administratif, j'ai rencontré des associations, l'année dernière je suis allé visiter un centre d'accueil où se traitent les demandes d'un point de vue administratif, j'ai visité un centre où l'on accueille des étudiants étrangers également. J'avais rencontré la préfecture de police de Paris, bien sûr celle de Bourgogne. Bref, j'essaie de voir le maximum de sites pour me rendre compte des difficultés sur le terrain.

[do action="intertitre"]I. L'asile[/do]

[do action="question"]Avec le recul, pouvez-vous nous dire aujourd'hui pourquoi Dijon a dû faire face à un tel afflux de demandes d'asile en quelques années ?[/do]

La situation à Dijon est liée à la régionalisation de l'accueil des demandeurs d'asile qui a été opérée par l'ancien gouvernement - avant, cet accueil était départemental. Aujourd'hui, tous les demandeurs d'asile sont accueillis dans la capitale régionale, ce qui est très difficile puisqu'il n'y a pas forcément les capacités d'accueil en termes d'hébergement, ou d'administration.

Cela a créé une embolie du système dans ces capitales régionales. Dijon a un statut particulier pour être située entre les régions Rhône-Alpes et île-de-France, nous avons pas mal de passage.

[do action="question"]Le manque de logements d'accueil pour demandeurs d'asile est une question cruciale depuis l'hiver 2011 à Dijon. Que s'est-il véritablement passé ?[/do]

Tout commence dans l'accueil en préfecture où il y a parfois plusieurs mois avant d'avoir un premier rendez-vous, avant de pouvoir déposer son dossier à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), la durée d'analyse du dossier, la décision, la possibilité de recours à la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) et la réponse définitive.

Cela prend beaucoup de temps, et dans l'intervalle, ces personnes n'ont pas le droit de travailler, reçoivent une - maigre - aide temporaire d'attente, sont accueillies dans des centres d'accueil de demandeurs d'asile où il manque de places, ce qui fait qu'on en arrive à des situations lourdes de conséquences pour ces personnes.

[do action="question"]Comment alors faire évoluer cette situation ?[/do]

Je crois qu'il faut réformer l'asile. La priorité à mon avis est la réduction du délai de traitement des demandes. Aujourd'hui, il est trop long. Ce qui fait que l'on va dire à une personne, parfois après trois ou quatre ans, si elle peut rester ou non ! Durant cette période, elle a peut-être eu le temps de s'installer, de s'intégrer aussi. C'est ensuite très difficile de dire à des personnes de partir.

Elles auront perdu un certain nombre d'années dans leur vie. L'Europe nous demande d'avoir un délai moyen de neuf mois. Ce qui est loin d'être le cas, nous sommes à plus de trois fois ce chiffre. Cela crée des situations injustes et parfois indignes. D'ailleurs, une réforme sera présentée, normalement en 2014 au travers d'un projet de loi auquel je serai très attentif, de manière à réduire le temps de procédure.

[do action="question"]Réduire les délais d'attente, voilà donc la véritable clé d'un meilleur accueil en France ?[/do]

Oui. Elle peut être mise en place via l'expérimentation de la départementalisation qui a lieu par exemple en Bourgogne, avec deux nouveaux sites d'accueil administratif à Sens et Mâcon. Après, il y a la réduction des délais de l'Ofpra et de la CNDA, tout cela, c'est possible avec le recrutement d'officiers, ce devrait être le cas dans le budget 2014.

Cela dit, on ne va pas basculer du jour au lendemain les délais de 3 ans à 9 mois. Je pense à un horizon 2016, et encore, ce ne sera pas 9 mois.

[do action="question"]Dans votre rapport, vous proposez également de rationaliser les coûts de l'accueil de ces demandeurs d'asile, à quoi pensez-vous ?[/do]

J'ai demandé que l'on fasse des économies sur les centres de rétention qui ne sont utilisés parfois qu'à 40 ou 50 %. Ainsi les moyens dégagés pourront être employés dans des dispositifs de lutte contre les filières clandestines, soit à l'intégration, soit à l'asile. J'ai été entendu puisque ces budgets vont être diminués de 8% pour être réaffectés ailleurs. Comme quoi on peut faire avancer les idées concrètes.

Aujourd'hui, la misère est un peu cachée. Souvent, les demandeurs d'asile qui n'ont pas accès à des centres d'accueil se retrouvent dans des lieux d'hébergement, parfois des hôtels peu

occupés, parfois un peu douteux, en périphérie des villes, qui ne sont pas d'une grande qualité. Cela a un coût. Je crois qu'il vaut mieux que les personnes soient hébergées en Centre d'accueil pour les demandeurs d'asile (CADA) où ils bénéficient d'un accompagnement. Et c'est moins cher.

[do action="question"]Voyez-vous d'autres économies faciles à réaliser ?[/do]

Oui. Par exemple, l'aide temporaire d'attente reversée aux demandeurs d'asile est gérée par Pôle emploi. Un rapport montre qu'il y a eu des indus et que la gestion n'était pas tout à fait bonne. Je propose dans mon rapport de donner la gestion de cette aide à un autre organisme de manière à en améliorer la gestion. Je crois que ce n'est pas dans les attributions de Pôle Emploi, ce n'est pas son sujet. Là, par exemple, on peut réaliser des économies importantes.

Si on veut protéger cet asile, héritage de la Révolution française, qui signifie quelque chose dans notre pays, je crois qu'il faut qu'il y ait une gestion plus rigoureuse en même temps que des délais beaucoup plus courts.

[do action="question"]Face à l'afflux, des élus comme le président du conseil général de Côte-d'Or François Sauvadet affirment pourtant être obligés de faire l'inverse et de suspendre leurs aides aux mineurs étrangers isolés...[/do]

http://youtu.be/iFEqkxRPQ_E

[do action="intertitre"]II. L'immigration[/do]

[do action="question"]Les quotas d'immigration se réduisent, vous proposez dans le même temps d'allouer plus d'argent à l'aide internationale...[/do]

Les jeunes partent des pays émergents en pensant qu'ils trouveront mieux ailleurs parce qu'ils sont vraiment en difficulté. Il faut les aider, mais pas par un développement centré sur l'exportation de matière première à des pays plus riches - quand nous leur vendons les produits finis qui valent dix fois plus cher. L'échange est inégal. Il faut aider ces pays à croître, d'une manière durable, qui repose sur la réponse aux besoins de leur population.

Jusque-là, la tendance a été inverse. Celle de spécialiser ces pays sur l'exportation de matières premières sans répondre aux besoins des populations locales. Donc les jeunes dans ces pays n'ont plus forcément d'espoirs. Ces pays ont pourtant besoin de leur jeunesse pour se développer. Quand celle-ci part vers des pays occidentaux pour trouver de nouvelles espérances et qu'elle se retrouve dans des situations difficiles parce qu'elle n'a pas de solutions d'hébergement ou d'emploi, elle déçante. Ce n'est pas ce que les migrants avaient espéré au départ.

[do action="question"]En arrivant en France, obtenir des papiers est un véritable parcours du combattant pour eux, mais aussi un casse-tête pour l'administration...[/do]

Aujourd'hui, déjà, il faut une meilleure gestion des titres de séjour - trop complexes et coûteux.

Le rapport de Matthias Fekl propose des titres pluriannuels. Cela évite de créer des files d'attente pour renouveler des titres dont on sait qu'ils seront délivrés durant tant d'années. Demandons tous les documents nécessaires par courrier - quitte à prendre des sanctions s'ils ne sont pas envoyés. On a tellement créé de complexités administratives pour dire que l'on contrôlait alors que ce n'était pas toujours le cas... Je crois qu'il faut plus de souplesse, mais à la fois de fermeté quand la personne ne respecte pas les règles. Donc c'est une bonne piste de travail.

[do action="question"]À l'heure où certains partis demandent le contrôle des frontières et l'arrêt total de l'immigration, vous semblez donc dans une posture totalement inverse... Pourquoi ?[/do]

En France, on a toujours eu besoin d'immigration. Alors, aujourd'hui, nous sommes en crise, on va nous dire, stoppez l'immigration, fermez les frontières ? Mais ce discours est totalement anachronique ! Il faut rappeler que nous avons un Français sur quatre qui travaille pour l'exportation. Nous ne pouvons pas nous replier sur nous-même. On va expliquer à un salarié sur quatre qu'on va leur supprimer leurs emplois ? À un moment donné, il faut être réaliste. De même, les étudiants étrangers sont une force pour notre université.

Je crois que là aussi il faut être efficace et sortir des polémiques qui servent de carburants à certains partis politiques - UMP et Front national - on a face à nous des hommes, des femmes, des enfants, il faut en être digne. Vous remarquerez que ceux qui lancent les polémiques, des grandes phrases, ne sont pas ceux qui trouvent des solutions. On ne résoud pas cela par des incantations.

Il faut aussi que nous nous posions des questions sur nous-mêmes, sur nos capacités à rebondir, sur cette France que l'on appelle "des solutions" plutôt que trouver quelqu'un à l'extérieur qui serait la source de nos maux. Si on a aujourd'hui des difficultés, c'est peut-être parce qu'on a fait des mauvais choix.

[caption id="attachment_10775" align="alignnone" width="800"]



Laurent Grandguillaume, député de Côte-d'Or | Photo Lilian Bonnard[/caption]

[do action="intertitre"]III. L'intégration[/do]

[do action="question"]Jusque là, nous avons parlé d'asile, mais l'immigration c'est aussi et surtout l'intégration des personnes après leur "acceptation". La France est souvent critiquée sur cette question de l'intégration...[/do]

Sur l'intégration, je pense qu'il faut flécher plus de moyens. Je considère qu'en France, notre politique d'intégration n'est pas forcément bonne, on considère qu'il suffit d'apprendre le Français pour être intégré. C'est une condition nécessaire, mais pas suffisante, il y a aussi les questions liées à la famille, l'emploi, le logement, à l'intégration dans la cité - au sens politique du terme.

Il faut associer beaucoup plus les collectivités territoriales dans la démarche d'intégration. Il existe des Programmes régionaux d'intégration des populations immigrées (Pripi) déclinant de belles ambitions nationales sur les territoires, mais je constate que les territoires n'ont pas forcément les moyens pour mettre en œuvre des actions concrètes. Le rapport de Thierry Tuot montre qu'il y a toute une politique à installer.

[do action="question"]Le Parti socialiste peut-il gérer de manière plus souple la question de l'intégration que ses prédécesseurs ?[/do]

C'est aussi notre rôle de pouvoir expliquer d'où viennent ces personnes, dans quelles conditions, et les enjeux pour notre pays et en même temps de rappeler les droits et les devoirs de chacun. Il faut une fermeté pour tout le monde. Globalement les citoyens le comprennent

bien. Je pense qu'il y a des tensions dans la société, parfois des amalgames, des stigmatisations. On l'a vu sur les Roms.

On ne parle jamais des Roms qui réussissent, on parle que de celui qui ne va pas respecter la loi. Pourtant il y a des Roms intégrés. Ce n'est pas parce qu'on est Rom qu'on ne serait pas intégrable! On est un être humain. Et un enfant qui arrive dans le pays est comme tous les autres enfants. Je rappelle qu'on est signataires de la Convention internationale des Droits de l'enfant. Il faudrait des fois qu'on se le redise.

Je pense que dans notre pays, il y a deux tendances. Il y a les peurs, il y a l'espoir. Les peurs conduisent au repli, l'espoir conduit à l'ouverture, moi je pense que c'est toujours l'espoir qui l'emporte.

[gview file="http://www.miroir-mag.fr/wp-content/uploads/2013/11/2013-11-08-rapport-immigration-laurent-grandguillaume.pdf"]